

# CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE du 4 mai 2015

L'an deux mil quinze et le 4 mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de VAUXRENARD (Rhône) s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques SALANSON, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 28 avril 2015.

Nombre de membres en exercice : 11

**Présents : MM. BAUJARD Roland – DENUELLE Sixte – DORY Sylvain – Mme DUPONT NGUYEN TRIEU Le Khanh – M. FOREST Daniel – Mme GUIGNIER Chantal – MM. OLIVIER André – POURREYRON Cyril – SALANSON Jean-Jacques – Mme SALANSON Patricia.**

**Absente excusée : Mme CHUZEVILLE Nathalie**

Nomination du secrétaire de séance : M. Cyril POURREYRON

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité

### Voirie

- Nommage des rues  
Une rencontre a eu lieu avec une quinzaine de personnes des hameaux non concernés par la précédente mouture : Voluet, Vareilles, les Brigands, la pépinière  
Le groupe de travail a fait des repérages sur le terrain afin de prévoir la numérotation : elle serait numérique au bourg et métrique dans les hameaux à partir d'un point 0 déterminé.
- Convention avec Fleurie  
L'employé communal de Fleurie est venu faire les fossés en mars.  
En contrepartie Ludovic DENOJEAN est allé à Fleurie fin avril pour élaguer des arbres.
- Programme voirie 2015 pour un montant total de 91 000€ TTC
  - Rue de l'église, rue du bourg / finitions
  - Impasse (montée des charrois) : décaissement + enrobé
  - Bellecombe : création de surlargeurs de croisement
  - Croix du Plat : busage fossé
  - Moulin du Prince : reprofilage et enduit
  - Route du Thyl : reprofilage et enduit
  - Vareilles du marronnier jusque chez Oviste : reprofilage et enduit + surlargeur
  - Montgoury : busage fossé

### Bâtiments communaux

- Chaudière mairie  
Après consultation de plusieurs entreprises, 3 devis sont parvenus en mairie.  
Monot : 20400€  
Daneluzzi : 37330€  
Avenirs chaudières : 37585€  
Le choix porterait sur une chaudière à condensation, il est possible de séparer les niveaux pour une meilleure répartition entre locataires et mairie, il existe aussi des répartiteurs de calories à placer directement sur les radiateurs.  
Une chaudière à condensation permettrait de réaliser une diminution de 15% du coût actuel.  
Avant de finaliser la commande, des précisions seront demandées sur les devis.
- Défibrillateur  
Après consultation par quelques mairies de la CCSB pour l'achat de défibrillateur, celles-ci ont proposé de mutualiser l'achat aux 29 communes.

La société retenue est Cardiosecours qui propose 2 modèles : semi-automatique (1559€) ou automatique (2159€), intérieur ou extérieur.  
La maintenance s'élèvera à 200€ par an.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, se prononce à 8 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.  
et décide de passer commande d'un défibrillateur automatique d'extérieur auprès de la société Cardiosecours pour un montant de 2158,80 €.**

- Monument aux Morts  
Suite au courrier de la DRAC qui demandait un diagnostic réalisé par un architecte du patrimoine, M. le Maire a rencontré M. CHANU qui lui a conseillé de contacter M. Jean-Pierre GUILLIN, maçon restaurateur. Après constatation, celui-ci pense que le monument n'est pas réparable et propose de le refaire à l'identique pour un montant total de 27450 €.  
Le devis du « nouveau » monument aux morts s'élevait à 25 000€, M. CHANU nous refait un dossier avec ces nouveaux éléments.  
Affaire à suivre...
- Salle des Fêtes  
Un rendez-vous est pris avec l'OPAC pour exposer le projet.
- Extincteurs  
En début d'année, la société ISOGARD avait envoyé un devis pour la vérification annuelle des extincteurs d'un montant de 720 €, après leur intervention la facture s'élevait à 1113 €. Monsieur le Maire a donc consulté M. JANIN de Fleurie qui est venu estimer les besoins de la commune et propose la maintenance annuelle pour un coût de 310€, dans ce devis est inclus une formation.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de résilier le contrat avec la société ISOGARD et de faire travailler M. JANIN.**

### **Aménagement du territoire**

- Convention SATESE  
Après présentation de la convention concernant la mission d'assistance technique fournie par le département au maître d'ouvrage, dans le domaine de l'assainissement collectif pour un montant annuel de 300 € et compte tenu de la maintenance exercée par la « Lyonnaise des Eaux »  
**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas signer la présente convention.**
- Projet éoliennes  
La société EOLE-RES a pris contact avec la mairie pour l'implantation d'éoliennes.  
Affaire à suivre

### **Urbanisme**

- Carte Communale  
Rencontre le 28 avril avec M. Dallemagne du cabinet Latitude.  
Les surfaces identifiées sont conséquentes.  
Densification de l'habitat dans un périmètre à déterminer : environ 1.5 ha serait constructible  
En raison des règlements d'urbanisme, le travail se limitera pour l'instant autour du bourg.  
Présentation d'un contour définitif à la rentrée.
- Recomposition territoriale  
Rencontre avec Audrey Pages de la Chambre d'agriculture du Rhône (CR joint)  
Le projet est en attente de la création de l'association des propriétaires.

## **Finances**

Les dotations nationales étaient, pour le budget, estimées à -10% par rapport à 2014 or elles seront de - 12% pour cette année 2015.

## **Ecole**

- Création garderie « Les petites mains »  
La garderie ouvrira en septembre 2015 avec l'aide des deux communes : Emeringes et Vauxrenard à hauteur de 2500€ chacune.  
Un bilan sera fait à l'issue du 1<sup>er</sup> trimestre de fonctionnement.  
Les membres de l'association ont vendu du muguet le 1<sup>er</sup> mai à Emeringes dans le but d'aider au financement cette garderie.
- RPI  
Pour la rentrée 2015/2016 l'effectif serait de 54 élèves
- Classe mobile  
Le dossier est en cours avec la demande de subvention à Mme LAMURE, sénatrice.  
Suite à la décision prise en janvier de poursuivre le projet de classe mobile, Monsieur le Maire propose de faire la demande de subvention pour passer commande ensuite.

### **Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité :**

**- de donner autorisation au Maire pour faire la demande de subvention et passer commande à la société CFI en application du devis n°QUO-77BOYU pour un montant total de 6 947,72 € TTC**

## **Questions diverses**

- Fleurissement  
Les arbustes achetés aux Pépinières REY ont été plantés.  
Les géraniums sont commandés.  
Il faudra prévoir les arrosages en fin de semaine quand Ludovic DENOJEAN n'est pas présent.
- Cérémonie du 8 mai : remise de médailles aux pompiers qui quittent le corps de sapeur-pompiers cette année.
- Fête des Mères le samedi 30 Mai.  
Achat de plantes pour toutes les mamans et cadeau au(x) bébé(s) né(s) en 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0h

La prochaine réunion de conseil municipal est fixée au **lundi 1<sup>er</sup> juin 2015 à 20 h 30**